

Sécurité des aliments : la GFSI publie ses nouvelles exigences

A l'occasion de sa quinzième conférence annuelle sur la sécurité des aliments qui s'est tenue à Berlin du 29 février au 3 mars, la Global Food Safety Initiative (GFSI) vient de publier une première partie de la version 7 du Guidance Document.

Renommé « GFSI Benchmarking Requirements », ce document, révisé tous les quatre ans, est basé sur le Codex Alimentarius.

Son **objectif est d'harmoniser les exigences des référentiels sur la sécurité des aliments.**

Plus concise, cette nouvelle version se subdivise en trois parties (le processus de benchmarking, les exigences des référentiels et les différents scopes).

Elle inclut des ajouts sur les thématiques de la food defense et sur celle des fraudes alimentaires.

Elle donnera entre autres des indications sur la mise en place d'une procédure d'évaluation de la vulnérabilité (lire [Septembre 2015](#), p74).

Autre nouveauté, quatorze documents seront dédiés aux différents maillons de la chaîne d'approvisionnement (à savoir : agriculture, production, transformation, grossistes, importateur, etc.). Ils seront publiés courant juin.

Un aperçu de cette septième version est disponible sur le [site Internet](#) de la GFSI.

Ces évolutions devraient avoir un impact sur les référentiels de certification actuels qui auront un an pour se mettre en conformité avec les nouvelles exigences.

La GFSI a également présenté un nouveau groupe de travail, « Technical Working Group », dédié à la culture de la sécurité des aliments dans l'industrie.

Celui-ci sera amené à développer des outils pour améliorer la sécurité alimentaire.

La Global Food Safety Initiative a été créée dans les années 2000 par les industriels et les distributeurs de grande consommation suite à la multiplication des audits.

Elle tend à mettre en œuvre, à partager et à renforcer les pratiques de management en termes de sécurité des aliments pour les harmoniser à travers l'Europe.

La GFSI reconnaît actuellement 10 référentiels (dont l'IFS, le BRC et le FSSC 22000).

A noter que quatre entreprises - Amazon, Auchan, Dole et Tesco - viennent de rejoindre le conseil d'administration de la GFSI.

Source : <http://www.processalimentaire.com/Qualite/Securite-des-aliments-la-GFSI-publie-ses-nouvelles-exigences-28334>